

Séminaire « Enquêtes marxistes sur le capitalisme contemporain »

5^e séance – Marxisme et écologie

1. John Bellamy Foster, extrait de *Marx écologiste*, Éditions Amsterdam, 2011.

C'est en étudiant les liens entre Liebig et Marx que je pris pour la première fois conscience de la profondeur singulière des analyses de Marx concernant l'écologie. En 1862, le grand chimiste allemand Justus von Liebig fit paraître la septième édition de son ouvrage scientifique pionnier : *De la chimie organique appliquée à l'agriculture et à la physiologie* (d'abord publié en 1840 et généralement désigné sous le nom de *Chimie agricole*).

L'édition de 1862 comprenait une longue introduction inédite – une introduction scandaleuse aux yeux des Britanniques. Prolongeant des arguments qu'il avait développés à la fin des années 1850, Liebig y déclarait que les méthodes d'agriculture intensive [*high farming*], mises en œuvre en Grande-Bretagne étaient un « système de spoliation » en contradiction avec une agriculture rationnelle. En effet, elles exigeaient le transport sur de longues distances de nourriture et de fibres depuis les campagnes jusqu'aux villes – sans que rien ne soit prévu pour assurer la remise en circulation des nutriments comme l'azote, le phosphore et le potassium, qui sous forme de déchets humains et animaux allaient grossir les déchets et la pollution des villes. Des pays entiers voyaient ainsi leurs sols vidés de leurs nutriments. Pour Liebig, ces méthodes s'inscrivaient dans la politique impérialiste menée plus largement par la Grande-Bretagne, et qui consistait à accaparer les ressources des sols, y compris les os, d'autres pays. La Grande-Bretagne, déclarait-il, « prive tous les pays des conditions de leur fertilité. Elle a ratissé les champs de bataille de Leipzig, de Waterloo et de Crimée ; elle a consommé les os des nombreuses générations accumulées dans les catacombes de Sicile ; et elle détruit aujourd'hui chaque année la nourriture d'une génération future de trois millions et demi de personnes. Telle un vampire, elle est accrochée au sein de l'Europe, et même du monde, et suce son sang sans réelle nécessité, ni gain permanent pour elle-même. » Si la population de la Grande-Bretagne avait l'assurance d'avoir des os sains et des proportions physiques supérieures à celles des autres peuples, c'était selon lui parce qu'elle volait le reste de l'Europe et les nutriments de leurs sols, notamment les squelettes humains, qui auraient autrement servi à nourrir les sols des autres pays et permis à leur population d'atteindre une stature égale à celle des Anglais.

« Par le vol, suggérait Liebig, on perfectionne l'art du vol. » La dégradation des sols conduisait à une plus grande concentration de l'agriculture, prise en charge par un petit nombre de propriétaires qui adoptaient des méthodes intensives. Mais rien de tout cela ne pouvait modifier le déclin à long terme de la productivité des sols. Si l'Angleterre était à même de maintenir son agriculture capitaliste industrialisée, c'était grâce à l'importation de guano du Pérou, en plus des ossements de l'Europe. Les importations de guano étaient passées de 1 700 tonnes en 1841 à 220 000 tonnes à peine six ans après¹⁰.

Pour que ce système de spoliation puisse se poursuivre, il aurait été nécessaire, déclarait Liebig, de découvrir des « bassins de fumier ou de guano [...] à peu près aussi importants que les gisements de charbon anglais ». Mais les sources existantes étaient en voie d'épuisement, sans qu'on n'ait découvert de nouvelles sources. Au début des années 1860, l'Amérique du Nord importait plus de guano que l'Europe tout entière. « Au cours des dix dernières années, écrit-il, les navires britanniques et américains ont parcouru toutes les mers, et il n'y a pas d'île, pas de côte, si petite soit-elle, qui leur ait échappé dans leur recherche de guano. Vivre dans l'espoir de la découverte de nouveaux gisements de guano serait pure folie. »

Fondamentalement, les régions rurales et des nations entières exportaient la fertilité de leurs terres : « Il n'est pas un pays qui puisse échapper à l'appauvrissement causé par la continuelle exportation de céréales, ainsi que par le gâchis inutile des produits accumulés de la transformation de la matière par les populations urbaines. » Toutes ces analyses pointaient vers une même conclusion : la « loi de la restitution » devait être le principe fondamental d'une agriculture rationnelle. Les minéraux pris à la terre devaient lui être restitués. « Le fermier » devait « restituer à sa terre autant qu'il lui avait pris », sinon plus.

Il va de soi que le message de Liebig, avec sa dénonciation de l'agriculture intensive britannique, ne fut pas accueilli avec un franc enthousiasme par les piliers du système agricole britannique. L'éditeur de Liebig en anglais, plutôt que de traduire immédiatement l'édition allemande de 1862 de sa *Chimie agricole*, comme il l'avait fait pour les précédentes éditions, détruisit l'unique exemplaire en sa possession. Lorsque cette dernière édition du chef-d'œuvre de Liebig fut enfin traduite et publiée en anglais, ce fut sous une forme abrégée et avec un titre différent (*The Natural Laws of Husbandry*, « *Les Lois naturelles de l'agronomie* ») – et sans sa longue introduction. Ainsi, le monde anglophone fut maintenu dans l'ignorance de l'ampleur de la critique par Liebig de l'agriculture capitaliste industrialisée.

Pourtant, l'importance de la critique de Liebig n'échappa pas à l'un des penseurs majeurs résidant à Londres à l'époque. Karl Marx, qui finissait alors le premier volume du *Capital*, fut profondément affecté par la critique de Liebig. En 1866, dans une lettre à Engels, il dit : « *J'ai dû lire laborieusement toute la nouvelle chimie agricole allemande, et en particulier Liebig et Schönbein, dont l'importance est plus grande que celle de tous les économistes réunis.* » Dans le premier volume du *Capital*, Marx précisait que « *l'un des immortels mérites de Liebig est d'avoir développé le côté négatif de l'agriculture moderne, du point de vue des sciences naturelles.* »¹¹

Les deux principales analyses de Marx concernant l'agriculture moderne se concluent par une analyse de « *l'aspect destructeur de l'agriculture moderne* ». Dans ces passages, Marx énonce plusieurs choses fondamentales : 1) le capitalisme a rompu de façon « *irréparable* » l'« *interaction métabolique* » entre les êtres humains et la terre [*earth*], c'est-à-dire la condition éternelle, imposée par la nature, de la production ; 2) ce problème exige la « *restauration systématique* » de cette relation métabolique nécessaire comme « *loi de régulation de la production sociale* » ; 3) néanmoins, la croissance dans le cadre du capitalisme de l'agriculture à grande échelle et du commerce sur de longues distances ne fait qu'aggraver et étendre cette rupture métabolique ; 4) l'appauvrissement des sols, le gâchis de ses nutriments, a pour contrepartie le développement de la pollution et des déchets urbains – « *à Londres, écrit-il, on n'a trouvé rien de mieux à faire de l'engrais provenant de 4 millions et demi d'hommes que de s'en servir pour empester, à frais énormes, la Tamise* » – ; 5) l'industrie et l'agriculture mécanisée à grande échelle collaborent à ce processus de destruction, « *l'industrie et le commerce fournissant à l'agriculture les moyens d'épuiser la terre* » ; 6) tout ceci exprime l'antagonisme entre ville et campagne caractéristique du régime capitaliste ; 7) une agriculture rationnelle, qui suppose soit des petits fermiers indépendants produisant chacun de son côté, soit l'action de producteurs associés, est impossible dans le cadre du capitalisme moderne ; et 8) les conditions existantes imposent une régulation rationnelle de la relation métabolique entre les êtres humains et la terre, ce qui pointe au-delà de la société capitaliste, vers le socialisme et le communisme.¹²

L'idée développée par Marx d'une rupture métabolique était l'élément fondamental de sa critique écologique. Le procès de travail humain lui-même était défini dans le *Capital* comme « *la condition générale du métabolisme entre l'homme et la nature, la condition naturelle éternelle de la vie des hommes* »¹³. Par conséquent, la rupture de ce métabolisme ne signifiait rien moins que la mise en danger de la « *condition naturelle éternelle de la vie des hommes* ». De plus, la question se posait aussi de la préservation¹⁴ de la terre, c'est-à-dire la question de savoir dans quelle mesure elle pouvait être transmise aux générations futures dans un état équivalent ou meilleur qu'aujourd'hui. Comme l'écrivait Marx : « *Du point de vue d'une organisation économique supérieure de la société, le droit de propriété de certains individus sur des parties du globe paraîtra tout aussi absurde que le droit de propriété d'un individu sur son prochain. Une société entière, une nation et même toutes les sociétés contemporaines réunies ne sont pas propriétaires de la terre. Elles n'en sont que les possesseurs, elles n'en ont que la jouissance et doivent la léguer aux générations futures après l'avoir améliorée en boni patres familias.* »¹⁵

Pour Marx, la société capitaliste, qui aggrave et étend sans cesse la rupture métabolique entre les êtres humains et la terre, est tout à fait incapable d'affronter la question de sa soutenabilité. Selon lui, le capitalisme crée « *les présupposés matériels d'une nouvelle synthèse à un niveau supérieur, de l'association de l'agriculture et de la manufacture sur la base des configurations propres qu'elles se sont élaborées en opposition l'une à l'autre* ». Pourtant, pour réaliser cette « *synthèse à un niveau supérieur* », il affirme qu'il serait nécessaire que les producteurs associés de la nouvelle société « *institu[ent] systématiquement [le métabolisme entre l'homme et la terre] en loi régulatrice de la production sociale* » – une exigence qui soulève d'irréductibles défis pour la société post-révolutionnaire¹⁶.

Dans le cadre de leur analyse de la rupture métabolique, Marx et Engels ne s'en sont pas tenus au cycle des nutriments de la terre, ou aux relations entre villes et campagnes. À divers moments de leur travail, ils ont évoqué des problèmes comme ceux de la déforestation, de la désertification, du changement climatique, de la disparition des cerfs des forêts, de la marchandisation des espèces, de la pollution, des déchets industriels, du relâchement de substances toxiques, du recyclage, de l'épuisement des mines de charbon, des maladies, de la surpopulation et de l'évolution (ou de la coévolution) des espèces¹⁷.

2. Razmig Keucheyan, extrait du chapitre « Le racisme environnemental », in *La nature est un champ de bataille*, Zones,

Le racisme environnemental n'est pas un phénomène uniquement états-unien, tant s'en faut. Sa logique se déploie, sous des formes diverses, aux quatre coins de la planète. Il en existe une expression, par exemple, en Grande-Bretagne, qui épouse les contours de l'histoire nationale : le *racisme rural*. Historiquement, le *country-side* est un élément déterminant dans la construction de l'identité des classes dominantes anglaises, dans l'expérience de l'*Englishness*. La *gentry*, c'est-à-dire l'aristocratie terrienne, s'est construite dans un certain rapport à la nature. Qu'elle soit si fortement identifiée à la propriété terrienne, sur le plan économique aussi bien que culturel, s'explique en partie par ce fait. Les classes populaires, mais aussi les peuples de l'empire devenus minorités ethnoraciales, sont exclus de ce rapport privilégié, une situation qui se perpétue jusqu'à ce jour. C'est pourquoi, depuis les années 1980, des organisations britanniques proches du mouvement pour la justice environnementale telles que le Black Environmental Network organisent des voyages dans le *country-side* pour ces minorités. C'est l'occasion pour ces dernières de se familiariser avec une nature à laquelle elles sont habituellement étrangères et de rompre ainsi le lien exclusif qu'entretiennent les classes supérieures avec elle. C'est également l'occasion de s'adonner à des activités comme le « jardinage culturel », qui permet à des personnes originaires d'un pays de cultiver des plantes qui en proviennent et ainsi, *via* la nature, de renouer avec lui.

Des inégalités de ce type sont également à l'œuvre en France, même si les enquêtes qui les concernent sont nettement moins nombreuses et la connaissance donc plus lacunaire que dans le monde anglo-saxon. L'Île-de-France, par exemple, est de part en part traversée par des inégalités écologiques. Soit une série de variables environnementales, divisées en « ressources » environnementales : cours et plans d'eau, espaces verts, espaces classés, forêts..., et en « handicaps » environnementaux : taux de dioxyde d'azote (NO₂), pollution, zones inondables, usines classées Seveso, bruit routier, ferroviaire, aéroportuaire... Soit par ailleurs cinq variables sociologiques caractéristiques des communes d'Île-de-France : proportion de cadres et professions intermédiaires et supérieures, revenu communal par habitant, taux de chômage, pourcentage de locataires et pourcentage de logements sociaux. Cette seconde série de variables permet de déterminer la richesse relative d'un territoire et de ses habitants.

Qu'arrive-t-il lorsque ces deux ensembles de variables sont superposés ? Lorsque la carte des ressources et handicaps environnementaux rencontre celle du niveau social ? La séparation géographique traditionnellement observée entre, d'un côté, quartiers de l'Ouest parisien plutôt riches et, de l'autre, quartiers de l'Est moins bien lotis inclut clairement une dimension environnementale. Les communes les moins favorisées au plan écologique sont principalement situées dans le Nord et l'Est parisiens, en Seine-Saint-Denis, dans le nord des Hauts-de-Seine, au sud-est du Val-d'Oise et dans la région de l'aéroport de Roissy. Les plus favorisées se trouvent quant à elle à l'ouest et au sud de la région. Ainsi, « 45,5 % des communes appartenant à l'ensemble de bonne qualité environnementale sont des communes qui présentent le profil socio-urbain le plus élevé en Île-de-France [...]. Près de 50 % des communes de l'ensemble environnemental de mauvaise qualité sont des communes appartenant à l'ensemble socio-urbain le plus défavorisé ». La présence de Zones urbaines sensibles (ZUS) sur le territoire d'une commune tend de surcroît à faire diminuer statistiquement la qualité de son environnement.

À y regarder de près, la situation est cependant plus complexe. Des aménités – par exemple un parc départemental ou un lac – peuvent exister non loin de quartiers populaires et, à l'inverse, des communes relativement riches pâtir de la présence d'une zone inondable ou du bruit d'un aéroport. Une analyse plus fine des variables environnementales prises en considération est par conséquent requise. Cette analyse permet de saisir un aspect déterminant de la logique des inégalités environnementales dans cette région. Quatre principales variables sous-tendent les inégalités environnementales entre régions de l'Île-de-France : les espaces classés, le risque industriel Seveso, le bruit d'origine ferroviaire et le bruit aéroportuaire. Ce sont ces facteurs qui expliquent la division entre quartiers favorisés et défavorisés au plan environnemental. Les autres variables sont impliquées également, mais dans une moindre mesure. Or trois de ces quatre variables relèvent de la catégorie des handicaps, les espaces classés (à savoir les sites et monuments historiques, le patrimoine architectural ou paysager, etc.) étant l'exception. Un quartier situé du « bon » côté des inégalités environnementales ne se caractérise donc pas tant par la possession de ressources écologiques particulières que par l'absence de handicap environnemental. Dans ce cas, les inégalités environnementales sont donc le résultat d'un processus « négatif ».

Les inégalités environnementales en Île-de-France comportent une dimension raciale. Celle-ci se manifeste par exemple dans le cas du saturnisme, une maladie ancienne qui refait toutefois son apparition à Paris dans les années 1980. Le saturnisme ne resurgit pas n'importe où. On l'observe principalement dans l'habitat ancien dégradé, du type de celui que l'on trouve dans les quartiers populaires de la ville. Les catégories de la population affectées par ce mal sont celles qui résident dans ces immeubles : principalement à cette époque des immigrés africains subsahariens. Une enquête menée en 2002 pour le compte de la mairie de Paris recense plus d'un millier d'immeubles insalubres dans la capitale. 80 % de personnes qui y habitent sont des immigrés, dont un tiers de sans-papiers. Il s'agit d'une population très pauvre, le revenu mensuel de 40 % de ces personnes étant de moins de 300 euros.

C'est surtout le saturnisme infantile qui réapparaît dans les années 1980. Il provoque chez l'enfant en bas âge des troubles neurologiques, ainsi que des anomalies du développement. Sa cause est l'intoxication des enfants par le plomb. Les peintures employées dans les immeubles contenaient du plomb jusqu'au milieu du XX^e siècle, avant que son usage soit interdit. Dans les bâtiments qui n'ont pas été rénovés depuis lors, le plomb s'y trouve toujours. C'est l'absorption des écailles et des poussières de peinture qui provoque le saturnisme. L'air que l'on respire, on le voit, a une teneur éminemment politique. Sa qualité est d'autant plus mauvaise que l'on se situe au bas de l'échelle des inégalités. L'insalubrité de ces immeubles suscite également d'autres pathologies : allergies, affections respiratoires ou dermatologiques, etc. Il y a donc de toute évidence une géographie sociale et raciale de l'épidémie, qui suit les contours des quartiers populaires et des populations les plus précaires.

La reconnaissance de cette géographie a été lente. Qu'elle concerne principalement des populations subsahariennes a donné lieu, dans un premier temps, à des explications « culturalistes » de la part des médias et des autorités. Le plomb se trouve dans les objets africains qui ornent ces logements, a-t-on par exemple entendu, ou encore la structure des familles africaines concernées – famille nombreuse, polygamie, etc. – conduit les enfants à être livrés à eux-mêmes. L'épidémiologie comparative a battu ces allégations en brèche. Si en France les Africains subsahariens sont affectés par ce mal, en Grande-Bretagne il s'agit des enfants d'origine indienne ou pakistanaise et aux États-Unis des enfants noirs. Conclusion : la culture n'y est pour rien, le statut de minorité immigrée, la ségrégation spatiale et la position de classe y sont pour tout.

Selon les régions considérées, les immigrés ne sont au demeurant pas les seules victimes du saturnisme. Située dans le Nord-Pas-de-Calais, l'usine Metaleurop Nord – mise en liquidation en 2003 – produit du plomb et du zinc depuis 1894. Cela a conduit depuis lors au rejet dans l'atmosphère d'importantes quantités de substances toxiques : plomb, cadmium, zinc, hydroxyde de soufre... Une série d'études menées dans la région démontrent que 10 % des enfants de la région présentent une plombémie supérieure à la norme. Trente-six salariés de l'usine Metaleurop sont victimes de saturnisme à la fin des années 1990. Le marché de l'immobilier a internalisé cette pollution, selon la même logique que celle décrite ci-dessus. Dans cette région, on constate en effet que l'immobilier perd 20 % de sa valeur lorsque la teneur en plomb des sols dans une zone d'habitation dépasse le seuil de 1 000 ppm (parties par million), et 6 % lorsque cette teneur se situe entre 500 et 1 000 ppm. Pollution et formation des prix tendent donc à interagir.

3. Émilie Hache, « Justice environnementale, ici et là-bas », *Contretemps*, 03/12/2013 (extraits).

Alors que les inégalités environnementales entre les populations semblent s'accroître de plus en plus parallèlement au réchauffement climatique résultant de la très large domination du modèle de production capitaliste, on voit apparaître de manière répétée l'objection selon laquelle cette question des inégalités serait aujourd'hui dépassée par l'urgence, précisément, de ce bouleversement climatique. C'est notamment le cas de la notion d'Anthropocène faisant de l'espèce humaine l'auteur d'une nouvelle ère géologique, ayant pour conséquence tout à fait problématique de minorer les différences passées et présentes des actions et responsabilités des hommes *entre eux*. Par inégalités environnementales, on peut entendre dans un premier temps une inégalité entre les populations dans l'accès aux ressources naturelles comme vis-à-vis de l'exposition aux nuisances et aux risques environnementaux.

Cette énième objection, venant contester une nouvelle fois le lien entre enjeux environnementaux et pauvreté, invite à reprendre cette question sous l'angle précisément des attaques qui lui ont été portées. Pour cela, je m'appuierai sur le Mouvement de justice environnementale nord-américain [...]. Les récits des conflits qui structurent ce mouvement depuis l'origine témoignent chaque fois de vies qui semblent compter moins que d'autres, auxquelles des entreprises, mais parfois aussi l'État, font littéralement payer le prix du mode de vie des populations aisées résultant de choix industriels et technologiques imposés à tous, mais dont seule une partie de la population bénéficie réellement. Les personnes engagées dans ces mobilisations posent les questions suivantes : qui est le plus exposé aux nuisances et aux risques environnementaux ? Qui habite près d'une autoroute ? D'une décharge ? D'une usine polluante ? Qui, à l'inverse, jouit d'un environnement sain, esthétique, épanouissant ? La sociologue américaine Giovanna Di Chiro raconte que lors de la mobilisation de riverains – ou plus exactement de riveraines – contre un projet de construction d'un incinérateur de déchets dans la banlieue pauvre de Los Angeles dans les années 1990, ces dernières, principalement des femmes de couleur, allèrent solliciter l'aide des associations environnementales américaines existantes et très actives, comme le *Sierra Club* ou l'*Environmental defense fund*. Or, dans un premier temps, ces associations leur répondirent que leur combat portait sur un problème de santé publique (i.e. l'empoisonnement d'un quartier par un incinérateur), et ne relevait pas à proprement parler de la lutte environnementale. Certaines associations (comme *Greenpeace* ou *Citizens for a better environment*) finirent par les rejoindre, mais les divergences apparues à cette occasion ont amené les acteurs du mouvement de justice environnementale à questionner *ce sur quoi porte l'écologie*. « *Qu'est-ce qui est environnemental et qu'est-ce qui ne l'est pas ?* ». Est-ce que, en particulier, des combats portant sur des enjeux de santé relèvent pleinement d'une problématique écologique ? [...]

Les mêmes personnes confrontées à cette répartition inégale des richesses et des coûts se voient dépossédées dans le même temps d'un souci écologique accompagnant leurs luttes. [...] Cette (seconde) dépossession a longtemps pris la forme d'une accusation d'anthropocentrisme : tous ceux qui ne s'intéressent pas (que) à la préservation de la nature ne s'intéresseraient pas à la nature tout court. [...]

Le Mouvement de justice environnementale nord-américain appartient à [l']environnementalisme des pauvres. On l'a vu, loin d'être indifférents aux enjeux environnementaux, les acteurs de ce mouvement s'en soucient pleinement, mais s'en soucient non pas comme de quelque chose d'extérieur à eux, avec lequel ils entretiendraient un rapport de loisir, même substantiel, mais comme quelque chose de potentiellement dangereux (parce que toxique, contaminé, présentant des risques d'incendie, etc.) constituant le milieu même où ils habitent, travaillent et vivent. Cette autre conception de l'écologie permettrait d'imaginer faire une place à ces multiples mobilisations ne faisant pas partie jusqu'alors de notre histoire environnementale. A ce titre, on peut comprendre l'invitation de Martinez-Alier à considérer le Mouvement de justice environnementale comme quelque chose ayant « débuté il y a longtemps, à une centaine de dates et d'endroits différents en tant que mouvement interculturel dont l'histoire n'a jamais été racontée, et cela dans beaucoup de pays ». Une belle – et active – façon d'hériter de ce mouvement serait en effet de (re)lire certains conflits, passés ou en cours, [...] à l'aune de cette question des inégalités environnementales [...].

Cette question des inégalités écologiques n'est évidemment pas propre aux États-Unis, et l'on trouve en France les mêmes enjeux de répartition des ressources et d'exposition aux nuisances environnementales. Le premier conflit que l'on pourrait (re)lire comme un conflit de justice environnementale concerne le *Mouvement de grève générale des Antilles françaises*, qui eut lieu en janvier et février 2009 [...]. Le collectif *Lyannaj kont pwofitasyon* (LKP) à l'origine de ce mouvement a dénoncé un grave problème de pauvreté des populations des Antilles résultant, entre autres, d'une politique d'importation scandaleusement chère et absurde

écologiquement, liée au passé colonial de ce territoire. Leurs revendications, portant sur une baisse du prix du carburant et des produits alimentaires ainsi que sur une revalorisation des bas salaires, n'aboutirent qu'en partie au terme d'une mobilisation très soutenue. Or si ce conflit a été présenté comme un conflit *social* (sous entendu « pas environnemental »), on peut ici aussi clairement parler d'un conflit portant sur un problème de justice environnementale : ce mouvement a en effet pointé les problèmes d'inégalité d'accès aux ressources naturelles de la métropole, mais aussi d'accès aux propres ressources du territoire des Antilles par sa population locale en raison à la fois d'une politique régionale fondée sur le tourisme et d'une politique agricole écologiquement et humainement désastreuse. On peut d'autant plus l'affirmer que ce dernier a été qualifié d'écologique dans le *Manifeste pour les produits de haute nécessité* écrit par un collectif d'écrivains et de poètes antillais au cours de cette grande mobilisation. Outre se référer à André Gorz, un des rares philosophes français qui s'est intéressé à l'écologie et qui s'y est intéressé dans sa dimension fondamentalement sociale, ce Manifeste (r)ouvre la question de savoir *quels sont* les produits de haute nécessité pour lesquels se battre (est-ce que le pétrole en est un ? est-ce que œuvrer pour une autosuffisance énergétique et alimentaire des Antilles – c'est-à-dire inventer une politique caribéenne en est une autre ?), articulant ainsi les dimensions sociales, poétiques et environnementales de ce conflit.

Faire le récit de ces luttes (sociales et écologiques) nourrit une histoire politique et écologique plus hétérogène, plus inattendue, du mouvement de grève des Antilles à Notre-Dame des Landes en passant par les multiples dimensions du mouvement anti-nucléaire, mais donc aussi plus robuste face à une soi-disant inertie, et plus généralement contre un sentiment d'impuissance légitime. Il ne s'agit pas de dire que tout conflit social aurait toujours été écologique, mais de constituer une mémoire vive dont l'étendue du répertoire pourrait contribuer à déplacer les conflits à venir.

Outre les mobilisations existantes, on pourrait en effet aussi penser aux situations où ces inégalités n'ont pas fait jusqu'à présent l'objet d'une mobilisation, et qui ne sont pas non plus pensées par les personnes concernées en termes d'inégalités environnementales, mais qui pourraient le devenir. Je pense ici aux situations de misère urbaine encore largement identifiées comme des problèmes d'inégalités sociales, qui sont progressivement en train d'apparaître comme des enjeux écologiques à part entière. Paradoxale pour un « environnementalisme des riches » ayant tendance à identifier l'objet de l'écologie à la préservation de la nature entendue comme un dehors, l'écologie urbaine constitue au contraire une des préoccupations majeures d'un environnementalisme des pauvres, les problèmes d'inégalités environnementales dont il est ici question étant principalement des phénomènes urbains. La prise en compte de ces questions (re)pose de façon critique la question de savoir ce que l'on entend par habiter en *zone* dite *urbaine*, tenant compte du fait que cela ne veut plus nécessairement dire habiter en *ville* comme en témoigne depuis un demi-siècle maintenant l'extension sans fin des bidonvilles au Sud, véritables catastrophes sociales et environnementales, mais aussi, à l'autre bout, l'enrichissement inédit des villes les plus riches au Sud comme au Nord, reléguant une partie de plus en plus grande de la population en zone péri-urbaine, pauvre à la fois culturellement, écologiquement et socialement. Si, « en théorie, les villes sont la solution à la crise écologique planétaire – la densité urbaine (pouvant) entraîner de grandes économies dans l'utilisation de la terre, de l'énergie et des ressources », la situation urbaine actuelle constitue au contraire une de ses causes, expliquant que l'avenir (c'est-à-dire la politique) social(e) et environnemental(e) des villes constitue la question environnementale essentielle de ce début du 21^e siècle.

On comprend ici en quoi la réappropriation des déplacements opérés par le Mouvement de justice environnementale pourrait participer à transformer certaines situations : face à ces inégalités sociales et environnementales auxquelles s'ajoute la suspicion rencontrée plus haut selon laquelle les populations des zones urbaines pauvres concernées ne s'intéresseraient pas aux enjeux environnementaux, voire qu'elles seraient les premières à dégrader leur environnement, il s'agirait de poser la question de savoir de *quel environnement* on parle. De (se) demander à *quoi* souhaite-t-on les (nous) intéresser ? Par exemple, les habitants de Saint-Denis ne se désintéressent absolument pas de l'habitat insalubre dans lequel vivent presque/plus d'une personne sur trois, comportant notamment de hauts risques d'incendie, et de manière générale, des nombreuses nuisances environnementales accumulées sur leur commune, qu'elles proviennent de l'autoroute à ciel ouvert traversant leur commune, de la pollution des sols laissée par d'anciennes industries, ou aujourd'hui de l'installation sans concertation d'immenses *data centers*. Au lieu de prétendre, de façon tout à fait condescendante, mais tout autant inefficace, « intéresser » les populations pauvres aux enjeux écologiques (notamment à travers des projets de sensibilisation et d'éducation), une problématisation en termes de justice environnementale appelle à renverser cette question – « *qui* doit être sensibilisé et à *quoi* ? », rendant capable collectivement de se réapproprier socialement les enjeux écologiques.

4. Yayo Herrero, « Notes d'introduction à l'écoféminisme », *Contretemps*, 19/06/2019 (extraits)

Le terme ecoféminisme apparaît pour la première fois en 1974 avec la publication du livre « Le féminisme ou la mort » de Françoise D'Eaubonne. Celle-ci a souligné qu'il existe une relation profonde entre la surpopulation, la destruction de la nature et la domination masculine, et que pour sortir de la spirale suicidaire de production et de consommation d'objets superflus et éphémères, de destruction de l'environnement et d'aliénation du temps, il fallait remettre en question la relation entre les sexes. Pour D'Eaubonne, le contrôle de son corps est le début d'une voie non consumériste, écologiste et féministe. Ce premier écoféminisme n'a pas suscité beaucoup d'intérêt en France, mais a trouvé un certain écho en Amérique du Nord et en Australie, par exemple dans le travail de Ynestra King, qui propose une analyse intéressante des différents rapports de domination interconnectés et de la position historique des femmes par rapport à cette domination.

En outre, au cours des années 1970, des manifestations publiques de femmes en défense de la vie ont eu lieu dans plusieurs pays de la périphérie. Le plus emblématique a été le mouvement Chipko en Inde. Dans le monde anglo-saxon également, de nombreuses mobilisations féministes pacifistes se sont développées, motivées par le lien entre les femmes et la défense de la vie. Par exemple, les manifestantes du Greenham Common ont exercé une grande pression autour des bases anglaises de missiles et de centres de recherche militaires, organisant des actes non violents, tels que le tissage de filets permettant de fermer les entrées d'approvisionnement de ces bases militaires. Ces mouvements abordaient le problème des relations entre les humains et la nature par des visions très différentes, à l'origine de plusieurs courants qui nous obligent à parler d'écoféminismes (au pluriel). En simplifiant la variété des propositions écoféministes, nous pourrions parler de deux courants: les écoféminismes essentialistes et les écoféminismes constructivistes (Cavana, Puleo et Segura, 2004).

Les écoféminismes essentialistes, également appelés classiques, soutiennent que les femmes, en raison de leur capacité à donner la vie, sont plus proches de la nature et ont tendance à la préserver. [...] Ce premier écoféminisme remet en question les hiérarchies établies par la pensée occidentale dichotomique, revalorisant des sujets jusque-là méprisés : la femme et la nature. Les premières écoféministes ont dénoncé les effets de la technoscience sur la santé des femmes et se sont confrontées au militarisme, à la nucléarisation et à la dégradation de l'environnement, en les interprétant comme des manifestations d'une culture sexiste. Petra Kelly est l'une des figures de ce mouvement. Il s'agit également là d'une critique de la masculinité hégémonique, qui a été suivie d'autres courants principalement du Sud. [...] Ils accusent le « mauvais développement » occidental de provoquer la pauvreté des femmes et des populations autochtones, premières victimes de la destruction de la nature. On trouve dans ce large courant Vandana Shiva, María Mies ou Ivonne Guevara.

Critique envers l'essentialisme de l'écoféminisme classique, émerge l'écoféminisme constructiviste. Selon cette approche, la relation étroite entre les femmes et la nature est fondée sur une construction sociale. C'est l'attribution des rôles et fonctions à l'origine de la division sexuelle du travail, de la répartition du pouvoir et de la propriété dans les sociétés patriarcales, qui éveille cette conscience écologique particulière des femmes. Cet écoféminisme dénonce la subordination de l'écologie et des relations entre les individus à l'économie et à son obsession pour la croissance. Dans cette perspective, Bina Agarwal souligne que le rôle des femmes dans la défense de la nature est important car ce sont elles qui se soucient de l'approvisionnement en matériaux et en énergie, non pas parce qu'elles aiment particulièrement cette tâche ou en raison de prédispositions génétiques, mais parce que ce sont elles qui sont obligées de garantir les conditions matérielles de subsistance. [...] Malgré les différences d'approche, tous les écoféminismes partagent la vision que la subordination des femmes aux hommes et l'exploitation de la Nature sont les deux faces d'une seule et même pièce et répondent à une logique commune : la domination et la soumission de la vie à la logique de l'accumulation. [...]

L'idée de progrès est souvent liée au dépassement de ce qui est perçu comme une limite. La domination sur la nature se traduit par l'obsession d'éliminer les obstacles qui empêchent la réalisation de tout désir. Toute limite empêchant de progresser dans ce domaine est présentée comme un défi à surmonter. La modification des limites de la nature a été vécue comme un signe de progrès. La destruction, l'épuisement ou la détérioration de ce dont nous avons besoin pour vivre est un des aspects cachés de la suppression des limites. Mais aussi, chaque être humain est profondément dépendant des autres êtres humains. Tout au long de la vie, mais surtout à certains moments du cycle vital, les gens ne pourraient pas survivre si ce n'était parce que d'autres consacrent temps et énergie à prendre soin de leur corps. Cette seconde dépendance, l'interdépendance, est souvent plus cachée que la précédente. Dans les sociétés patriarcales, ceux/celles qui se sont principalement occupés du

travail d'attention et de la satisfaction des besoins des corps vulnérables, sont principalement des femmes, car c'est le rôle que la division sexuelle du travail leur impose. Ce travail est effectué dans l'espace privé et invisible des foyers, organisé selon les règles de l'institution familiale. [...] L'ignorance de ces dépendances matérielles (éco et interdépendance) se traduit par la notion de production et de travail que gère l'économie conventionnelle et qui a contribué à nourrir le mythe de la croissance et le fantasme de l'individualité. L'écoféminisme, en les analysant ensemble, aide à comprendre que la crise écologique est aussi une crise de relations sociales. [...]

Nous en sommes arrivés à l'absurdité d'utiliser un ensemble d'indicateurs qui, non seulement ne comptent pas comme richesse les biens et services essentiels à la vie, mais qui encore considèrent la destruction elle-même comme une richesse. Du point de vue écoféministe, la production doit être une catégorie liée au maintien de la vie et au bien-être des personnes, c'est-à-dire que ce qui est produit doit être quelque chose qui répond aux besoins humains selon des critères d'équité. [...] La distinction entre les productions socialement nécessaires et socialement indésirables est essentielle. [...]

Toutes les fonctions exercées dans l'espace de production domestique sans être rémunérées, garantissant la reproduction sociale et les soins des corps sans être nommées, et évidemment essentielles et exploitables, sont à la fois garants de la survie et générateurs d'une «marchandise» très spéciale : la main d'œuvre. [...] Mies propose de reformuler le concept de travail en le définissant comme des tâches dédiées à la production de la vie. Cristina Carrasco approfondit cette proposition lorsqu'elle souligne la nécessité de réorganiser toutes les tâches et de responsabiliser les hommes et la société dans son ensemble pour le travail accompli par les femmes au cours de l'histoire (Carrasco, 2001). C'est un travail répétitif et cyclique qui prend beaucoup de temps, ce qui permet aux hommes – et à certaines femmes – d'exercer des activités moins essentielles et souvent néfastes pour eux-mêmes et pour la nature. De cette manière, on voit bien la rupture de la dichotomie qui sépare le travail réduit en emploi du reste des travaux soutenant la vie au quotidien. [...]

[Voici] certaines lignes directrices essentielles pour guider, d'un point de vue écoféministe, la transition vers un modèle économique, culturel et politique permettant la durabilité de la vie humaine. Le point de départ est la réduction inévitable de l'extraction et de la pression sur les cycles naturels. [...] Si l'on veut [l']aborder [...] dans une perspective qui donne la priorité au bien-être de la population, cela nous oblige à proposer un changement de cap radical, à promouvoir matériellement une culture de suffisance et d'autonomie, à parier sur la relocalisation de l'économie [...], à réduire les transports et la vitesse, à entreprendre une redistribution radicale de la richesse et à placer la reproduction quotidienne de la vie et du bien-être au centre des intérêts.

5. Stefania Barca, « Travailleurs et écologistes de tous les pays, unissez-vous ! », *Contretemps*, 23/06/2014 (extrait)

Les coalitions de salariés et d'environnementalistes fondées sur des déclarations communes en vue de luttes syndicales et politiques ne sont pas rares dans l'histoire du monde de l'après-guerre. Quand les routiers et les militants écologistes ont défilé ensemble dans les rues de Seattle pendant le contre-sommet de l'OMC en 1999 sous la bannière « Teamsters and Turtles »,⁷ cela ne constituait pas une nouveauté mais reflétait simplement une résurgence d'une stratégie politique qui avait déjà été expérimentée avec succès pendant l'ère fordiste, menant à d'importantes réformes des lois en matière de santé au travail, de santé publique et de protection de l'environnement. Ce fut la collaboration active entre le mouvement syndical, écologiste, étudiant et féministe qui permit l'adoption du *Clean Air and Clean Water Acts*⁸ (1972) aux États-Unis, fortement appuyé par la plus puissante confédération syndicale de l'époque, *Oil Chemical and Atomic Workers*⁹ (OCAW).

En Italie, la fondation même du Système Public de Santé (*Sistema Sanitario Nazionale*) en 1978 fut le résultat d'une décennie de luttes intenses et de deux grèves générales, soutenues par ceux qui furent connus sous le nom de « Club environnemental » à l'intérieur des confédérations syndicales : une coalition de médecins du travail, de sociologues et de responsables syndicaux qui avaient déjà été précédemment à l'origine d'un changement révolutionnaire dans la régulation de l'environnement de travail, en défendant le principe du contrôle direct des travailleurs (articles 4 et 9 du Statut des Travailleurs [italien], adopté en 1970).

D'autres exemples pertinents de coalitions stratégiques peuvent être identifiés dans des lieux et des secteurs économiques très différents, à commencer par la lutte victorieuse contre l'usage de pesticides, menée au milieu des années 1960 par le syndicat *United Farm Workers* constituée par les salariés latino-américains travaillant dans les vergers et vignobles de Californie, en vue d'obtenir des conditions de vie et de travail décentes, ainsi que la reconnaissance des droits syndicaux. Cette lutte se concentra sur les menaces sanitaires sérieuses que les produits chimiques faisaient peser non seulement sur les salariés agricoles et leurs familles, mais aussi sur les consommateurs américains et sur l'environnement dans son ensemble.

Toutefois, l'exemple qui est peut-être le plus frappant de l'environnementalisme des travailleurs survient au cœur de la forêt amazonienne du Brésil où, au milieu des années 1980, un syndicat de travailleurs de l'extraction de caoutchouc – les *seringueiros*¹⁰ – organisa victorieusement la défense de la forêt contre les attaques des puissantes compagnies forestières et les grands propriétaires, en défendant simultanément leur droit de vivre et de travailler dans la forêt, en formant des coopératives pour organiser la soutenabilité des activités extractives, tel que le caoutchouc, la collecte d'arachides ou la pêche. Malgré la violente opposition orchestrée par les puissants intérêts locaux, conduisant à de nombreux assassinats de syndicalistes et d'écologistes, la lutte des travailleurs du caoutchouc remporta un succès en obtenant la création de plusieurs « réserves extractives », où les sans-terres sont légalement reconnus et soutenus par l'État en tant que « propriétaires » légitimes et gardiens de la forêt.

Ce que ces histoires nous racontent, c'est bien qu'il est possible de construire des luttes sociales qui soient en même temps des luttes environnementales, et cela bien qu'elles émanent de l'expérience de la classe ouvrière et de sa vision de ce qu'est l'écologie.

Toutefois, le renouveau de l'alliance entre le mouvement ouvrier et écologiste doit se reconstruire sur des fondements plus solides que par le passé. L'idéologie de la croissance économique comme remède universel à tous les problèmes sociaux et comme seule voie vers le bien-être doit être minutieusement décortiquée et finalement abandonnée par le mouvement ouvrier, parce que l'injonction à la croissance constitue une puissante justification à l'indifférence et au mépris sans vergogne envers le bien-être de la population et des non-humains. La même opération s'applique à l'illusion d'un verdissement de l'économie (c'est-à-dire, du capitalisme) par les technologies éco-efficaces et les mécanismes du marché ; cette illusion est reproduite par de larges fractions du mouvement syndical et du mouvement écologiste, avec le soutien des gouvernements et des institutions financières.

Le processus de désindustrialisation dans les pays « développés » au cours des vingt dernières années démontre à quel point le verdissement de l'économie a simplement conduit à la délocalisation des risques industriels et leurs cortèges de morts vers les pays moins développés, agissant au travers de la féroce logique du régime de « double standard », par lequel les multinationales peuvent évacuer à l'étranger les productions et technologies qui sont interdites ou fortement régulées dans leurs pays d'origine. Le même mécanisme rend les communautés ouvrières des pays du Nord toujours plus vulnérables au chantage à l'emploi, sous la menace d'une

délocalisation des activités industrielles.

De plus, nombre des actuelles technologies dites « vertes » ont en fait un impact très négatif sur l'environnement, sur les conditions de travail et plus largement sur la santé publique, en particulier lorsqu'elles sont réalisées à une vaste échelle – ce fait a été mis en lumière lors de luttes à la base (et grâce à la recherche engagée) contre quelques projets de cette « économie verte » au cours de la dernière décennie. Par exemple, les parcs éoliens ont suscité de fortes oppositions des communautés locales en Grèce et en Espagne, à cause de leur impact sur de vastes zones rurales, altérant les climats et les paysages locaux, tout en conditionnant les possibilités d'utilisation des terres.

Encore plus lourd est l'impact des grandes centrales solaires sur le sol, le climat local et les écosystèmes – qui est aussi un objet de contestation puisqu'elles causent de sérieux risques professionnels. Néanmoins, l'exemple le plus frappant est celui du commerce des biocarburants au Brésil (et à travers l'Amérique latine), où la monoculture extensive de cannes à sucre a remplacé des millions d'hectares de forêt, et dont l'exploitation se réalise sous un régime de semi-esclavage puisque le travail se déroule dans des conditions dures et comportant des risques sanitaires.

De toute évidence, il ne s'agit pas de rejeter cyniquement ces productions énergétiques alternatives comme si elles constituaient des menaces équivalentes sur l'environnement et la santé publique. Il ne fait aucun doute que les sources d'énergies renouvelables et non-fossiles doivent être développées car elles sont la seule issue possible à la crise climatique actuelle. Toutefois, le problème fondamental réside dans la dimension et dans l'échelle : les énergies alternatives peuvent et doivent être réalisées à une échelle modeste, en visant un approvisionnement autonome et décentralisé des foyers et des communautés locales. Les technologies des énergies renouvelables ne peuvent être vraiment soutenables qu'à condition d'être établies à cette échelle décentralisée et contrôlée localement, bien que ce niveau ne soit pas celui où se réalisent d'énormes concentrations de profits (et de pouvoir politique). Cela implique néanmoins une profonde transformation, non seulement de la structure et de la vie urbaine, mais aussi de l'organisation sociale du travail.

Rompre avec les multiples crises qui affectent le monde aujourd'hui – aussi bien dans le domaine de l'économie et du travail que dans le domaine de l'écologie et de la santé publique – ne requiert pas moins que d'abandonner complètement « l'engrenage de la production », incluant les politiques, l'économie et l'idéologie de la croissance illimitée. Cela implique une révolution écologique telle que l'a théorisée Carolyn Merchant : un changement complet de l'organisation sociale de la production, de la reproduction et de la conscience. Une autre manière de travailler et de vivre, de produire et de distribuer la richesse, ancrée dans un travail désaliéné, respectueux de la vie et de la communauté, doit constituer le programme politique sur lequel fonder ces nouvelles alliances. Travailleurs et écologistes de tous les pays, unissez-vous !

6. Michael Löwy, « Thèses sur la catastrophe (écologique) imminente et les moyens de l'éviter », *Mediapart*, 23 janvier 2020.

I. La crise écologique est déjà, et deviendra encore plus dans les mois et années à venir, la question sociale et politique la plus importante du 21^e siècle. L'avenir de la planète et donc de l'humanité va se décider dans les prochaines décennies. Les calculs de certains scientifiques au sujet de scénarios pour l'année 2100 ne sont pas très utiles, pour deux raisons : a) scientifique : considérant tous les effets rétroactifs impossibles à calculer, il est très hasardeux de faire des projections d'un siècle. ; b) politique : à la fin du siècle, nous tous, nos enfants et petits-enfants, seront partis, alors quel intérêt ? La crise écologique comporte plusieurs aspects, aux conséquences dangereuses, mais la question climatique est sans doute la menace la plus dramatique. Comme nous explique le GIEC, si la température moyenne dépasse les 1,5° de plus par rapport à la période préindustrielle, un processus irréversible de changement climatique risque de s'enclencher. Quelles en seraient les conséquences ? Juste quelques exemples : la multiplication des méga-incendies comme celui de l'Australie ; la disparition des rivières et la désertification des terres ; la fonte et dislocation des glaces polaires et l'élévation du niveau de la mer, pouvant aller jusqu'à des dizaines de mètres : or, à deux mètres des vastes régions du Bangladesh, de l'Inde et de la Thaïlande, ainsi que les principales villes de la civilisation humaine – Hong-Kong, Calcutta, Venise, Amsterdam, Shanghai, Londres, New York, Rio – seront disparues sous la mer. Jusqu'où la température pourra-t-elle monter ? A partir de quelle température la vie humaine sur cette planète sera menacée ? Personne n'a de réponse à ces questions....

II. Ce sont des risques de catastrophe sans précédent dans l'histoire humaine. Il faudrait revenir au Pliocène, il y a quelques millions d'années, pour trouver une condition climatique analogue à celle qui pourra s'instaurer dans l'avenir, grâce au changement climatique. La plupart des géologues estiment que nous sommes entrés dans une nouvelle ère géologique, l'Anthropocène, où les conditions de la planète ont été modifiées par l'action humaine. Quelle action ? Le changement climatique a commencé avec la Révolution Industrielle du 18^{ème} siècle, mais c'est après 1945, avec la globalisation néolibérale, qu'il a effectué un saut qualitatif. En d'autres termes, c'est la civilisation industrielle capitaliste moderne qui est responsable de l'accumulation de CO₂ dans l'atmosphère et donc du réchauffement global.

III. La responsabilité du système capitaliste dans la catastrophe imminente est largement reconnue. Le Pape François, dans l'Encyclique *Laudato Si*, sans prononcer le mot « capitalisme », dénonçait un système de relations commerciales et de propriété structurellement pervers, exclusivement fondé sur « le principe de maximisation du profit », comme responsable à la fois de l'injustice sociale et de la destruction de notre Maison Commune, la Nature. Un mot d'ordre universellement scandé dans les manifestations écologiques partout dans le monde est : « Changeons le Système, pas le Climat ! ». L'attitude des principaux représentants de ce système, partisans du *business as usual* – milliardaires, banquiers, « experts », oligarques, politiciens – peut être résumée par la phrase attribuée à Louis XV : « Après moi, le déluge ».

IV. Le caractère systémique du problème est cruellement illustré par les comportements des gouvernements, tous (à de rarissimes exceptions) au service de l'accumulation du capital, des multinationales, de l'oligarchie fossile, de la marchandisation générale, et du libre-échange. Certains – Donald Trump, Jair Bolsonaro, Scott Morrison (Australie) – sont ouvertement écocides et climato-négationnistes. Les autres, les « raisonnables », donnent le ton dans les réunions annuelles de la COP (Conférences des Parties ou Cirques Organisés Périodiquement ?) qui se caractérisent par une vague rhétorique « verte » et une totale inertie. La plus réussie a été la COP 21, à Paris, qui s'est soldé par des solennelles promesses de réductions d'émissions par tous les gouvernements participants – non tenues, sauf par quelques îles du Pacifique ; si elles avaient été ténues, calculent les scientifiques, la température pourrait néanmoins monter jusqu'à 3,3° supplémentaires...

V. Le « capitalisme vert », les « marchés de droits d'émissions », les « mécanismes de compensation » et autres manipulations de la prétendue « économie de marché soutenable » se sont révélées parfaitement inefficaces. Pendant qu'on « verdit » à tour de bras, les émissions montent en flèche et la catastrophe se rapproche à grand pas. Il n'y a pas de solution à la crise écologique dans le cadre du capitalisme, un système entièrement dévoué au productivisme, au consumérisme, à la lutte féroce pour les « parts de marché », à l'accumulation du capital et à la maximisation des profits. Sa logique intrinsèquement perverse conduit inévitablement à la rupture des équilibres écologiques et à la destruction des écosystèmes.

VII. Les seules alternatives effectives, capables d'éviter la catastrophe, sont des alternatives radicales. « Radical » veut dire s'attaquant aux racines du mal. Si la racine c'est le système capitaliste, il nous faut des

alternatives anti-systémiques, c'est-à-dire anticapitalistes – comme l'écossocialisme, un socialisme écologique à la hauteur des défis du 21^e siècle. D'autres alternatives radicales comme l'écoféminisme, l'écologie sociale (Murray Bookchin), l'écologie politique d'André Gorz, ou la décroissance anti-capitaliste, ont beaucoup en commun avec l'écossocialisme : des rapports d'influence réciproque se sont développés ces dernières années.

VIII. Qu'est-ce que le socialisme ? Pour beaucoup de marxistes, c'est la transformation des rapports de production – par l'appropriation collective des moyens de production – pour permettre le libre développement des forces productives. L'écossocialisme se réclame de Marx, mais rompt de forme explicite avec cette approche et avec le modèle productiviste et anti-écologique du prétendu « socialisme réel » d'inspiration stalinienne. Certes, l'appropriation collective est indispensable, mais il faudrait aussi transformer radicalement les forces productives elles-mêmes : a) en changeant leurs sources d'énergie (renouvelables à la place de fossiles) ; b) en réduisant la consommation globale d'énergie ; c) en réduisant (« décroissance ») la production des biens, et en supprimant les activités inutiles (publicité) et nuisibles (pesticides, armes de guerre) ; d) en mettant un terme à l'obsolescence programmée. L'écossocialisme implique aussi, dans un processus de discussion démocratique, la transformation des modèles de consommation, des formes de transport, de l'urbanisme, du « mode de vie ». Bref, c'est beaucoup plus qu'une modification des formes de propriété : il s'agit d'un changement civilisationnel, fondé sur des valeurs de solidarité, démocratie, égalité, et respect pour la nature. La civilisation écossocialiste rompt avec le productivisme et le consumérisme, pour privilégier la réduction du temps de travail, et donc l'extension du temps libre dédié à des activités sociales, politiques, ludiques, artistiques, érotiques, etc. Marx désignait cet objectif par le terme « Règne de la liberté ».

IX. Pour accomplir la transition vers l'écossocialisme il faut une planification démocratique, orientée par deux critères : la satisfaction des véritables besoins, et le respect des équilibres écologiques de la planète. C'est la population elle-même – une fois débarrassé du matraquage publicitaire et de l'obsession consummatrice fabriquée par le marché capitaliste – qui décidera, démocratiquement, quels sont les véritables besoins. L'écossocialisme est un pari sur la rationalité démocratique des classes populaires.

X. Pour accomplir le projet écossocialiste, des réformes partielles ne suffisent pas. Une véritable révolution sociale serait nécessaire. Comment définir cette révolution ? On pourrait se référer à une note de Walter Benjamin, en marge de ses *Thèses sur le concept d'histoire* (1940) : « Marx a dit que les révolutions sont la locomotive de l'histoire mondiale. Peut-être que les choses se présentent autrement. Il se peut que les révolutions soient l'acte par lequel l'humanité qui voyage dans le train tire les freins d'urgence ». Traduction en termes du 21^e siècle : nous sommes tous des passagers d'un train suicide, qui s'appelle Civilisation Capitaliste Industrielle Moderne. Ce train se rapproche, à une vitesse croissante, d'un abîme catastrophique : le changement climatique. L'action révolutionnaire vise à l'arrêter – avant que ce ne soit trop tard.

XI. L'écossocialisme est à la fois un projet d'avenir et une stratégie pour le combat ici et maintenant. Il n'est pas question d'attendre que « les conditions soient mûres » : il faut susciter la convergence entre luttes sociales et luttes écologiques et se battre contre les initiatives les plus destructives des pouvoirs au service du capital. C'est ce que Naomi Klein appelait Blockadia. C'est au sein de mobilisations de ce type que pourra émerger, dans les luttes, la conscience anticapitaliste et l'intérêt pour l'écossocialisme. Des propositions comme le Green New Deal font partie de ce combat, dans leurs formes radicales, qui exigent l'abandon effectif des énergies fossiles – mais non dans celles qui se limitent à recycler le « capitalisme vert ».

XII. Quel est le sujet de ce combat ? Le dogmatisme ouvriériste/industrialiste du siècle passé n'est plus actuel. Les forces qui aujourd'hui se trouvent en première ligne de l'affrontement sont les jeunes, les femmes, les indigènes, les paysans. Les femmes sont très présentes dans le formidable soulèvement de la jeunesse lancé par l'appel de Greta Thunberg – une des grandes sources d'espoir pour l'avenir. Comme nous expliquent les écoféministes, cette participation massive des femmes aux mobilisations résulte du fait qu'elles sont les premières victimes des dégâts écologiques du système. Les syndicats commencent, ici ou là, à s'engager aussi. C'est important, car, en dernière analyse, on ne pourra pas battre le système sans la participation active des travailleurs des villes et des campagnes, qui constituent la majorité de la population. La première condition c'est, dans chaque mouvement, associer les objectifs écologiques (fermeture de mines de charbon ou de puits de pétrole, ou de centrales thermiques, etc.) avec la garantie de l'emploi des travailleurs concernés.

XIII. Avons-nous des chances de gagner cette bataille, avant qu'il ne soit trop tard ? Contrairement aux prétendus « collapsologues », qui proclament, à cor et à cri, que la catastrophe est inévitable et que toute résistance est inutile, nous croyons que l'avenir reste ouvert. Il n'y a aucune garantie que cet avenir sera

écosocialiste : c'est l'objet d'un pari au sens pascalien, dans lequel on engage toutes ses forces, dans un « travail pour l'incertain ». Mais, comme le disait, avec une grande et simple sagesse, Bertolt Brecht : « Celui qui lutte peut perdre. Celui qui ne lutte pas a déjà perdu. »